

Postulat : "Prévenir le coup de soleil numérique ; pour une stratégie communale de bon usage des nouveaux outils numériques"

L'évolution rapide du numérique sous toutes ses formes (réseaux sociaux, jeux vidéo, etc.) expose davantage les enfants et les adolescents aux risques inhérents, liés à la sécurité numérique (protection des données, harcèlement en ligne, pédo-criminalité) et à la santé, tant physique que mentale.

Les pédopsychiatres ont déterminé ces dernières années les risques pour la santé mentale et le développement cognitif des enfants surexposés à des contenus numériques inadaptés. (Retard du développement chez les enfants de moins de cinq ans, addictions et asocialité, etc.).

Une surexposition et des séances physiquement passives devant l'écran trop fréquentes et trop longues aggravent et favorisent le développement de maladies chroniques liées à la sédentarité (surpoids, maladies inflammatoires, etc.). La lumière bleue des écrans et le manque de lumière directe du soleil provoque une épidémie de myopie chez les enfants dans le monde entier. Les effets d'une surexposition chronique à des ondes millimétriques toujours plus fines, absentes dans l'environnement naturel, telles que émises par les téléphones portables et les antennes 5G, et bientôt 6G, ne sont pas pris en compte dans les législations fédérales.

Des effets socioculturels sont également observables, en particulier un appauvrissement du langage, qui se répercute sur les perspectives scolaires et professionnelles des adolescentes et adolescents.

C'est dans ce contexte que les autorités tant cantonales que fédérales ont favorisé l'augmentation rapide des outils numériques dans le cadre scolaire, renforçant encore les enjeux de préventionⁱ. Notamment, le temps total passé devant les écrans à l'école devrait être estimé et limité en fonction de l'âge, tenant compte du temps d'exposition moyen en dehors de l'écoleⁱⁱ. Le plan d'étude romand (PER) a été adapté en conséquence comprenant désormais une nouvelle discipline « Éducation numérique » dans le double but de confronter les élèves à l'usage des outils numériques, ainsi qu'aux enjeux de l'éducation aux médias (lutte désinformation, protection des données, etc.), mais ces évolutions nécessitent la mise en place de nouvelles actions préventives par les autorités communales.

A titre d'exemple, le projet « Branché/débranché »ⁱⁱⁱ, porté par la commune de Blonay-Saint-Léger, en partenariat avec l'établissement scolaire primaire et secondaire et l'association des parents d'élèves, est prometteur. Il consiste en l'organisation d'une série d'actions et de réflexions sur le bon usage du numérique, des écrans et des objets connectés. Il a pour objectif d'améliorer sensiblement l'utilisation des technologies connectées, de développer leur potentiel éducatif, de favoriser les comportements responsables et de limiter les problématiques présentes dans le quotidien des jeunes. La commune de la Tour-de-Peilz pourrait s'en inspirer.

Par le présent postulat, nous demandons à la municipalité de développer une stratégie et des actions préventives, comportant les objectifs suivants :

- Le bon usage des outils numériques est garanti pour que les élèves et les enfants en général puissent en tirer les bénéfices escomptés.
- La population, en particulier les parents et les jeunes, sont régulièrement informés et sensibilisés au sujet de ces risques et des solutions d'encadrement.
- Les différents moyens pour réaliser cette sensibilisation sont identifiés, planifiés et mis en œuvre (événements publics, collaboration avec des associations locales et régionales compétentes, information sur les projets scolaires pertinents, etc.)
- La capacité des écoles (obligatoires et post-obligatoires) et des enseignants pour assurer les objectifs du PER en matière d'éducation numérique est soutenue par des projets et des collaborations pertinentes, notamment avec des associations spécialisées (J'aime ma planète, EcoSchool, etc.) qui travaillent sur mesure directement avec les écoles et les communes intéressées.

Les Vert.e.s La Tour-de-Peilz – Valentine Python

ⁱ <https://www.vd.ch/def/sg-def/rentree-scolaire-2020-2021/deuxieme-partie-les-quatre-chantiers-prioritaires-du-dfjc/education-numerique>

ⁱⁱ https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/depliants/DGEO_cadre_usage_echans-FR.pdf

ⁱⁱⁱ <https://www.blonay-saint-legier.ch/actualites-communales/2187841>